



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour le semestre clos le
30 juin 2025*

FONDS DE REVENU

**Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de
développement durable**

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2025

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable a affiché un rendement net de 2,2 % pour la période close le 30 juin 2025. Son indice de référence, composé de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (25 %), de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada (25 %) et de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert en \$ CA) (50 %), a généré un rendement de 1,8 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué après déduction des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane¹ de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 1,4 %, après déduction des frais de gestion.

AlphaFixe Capital

La période a été marquée par une pentification considérable de la courbe des taux d'intérêt en raison d'une baisse des taux à court terme et d'une hausse de ceux à long terme.

La durée du portefeuille (valeur qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt) a été maintenue près de celle de son indice de référence, ce qui n'a eu aucun effet sur le rendement relatif du portefeuille. Le positionnement sur la courbe a faiblement nui au rendement durant la période. Toutefois, la surpondération des obligations de sociétés et des obligations provinciales a ajouté de la valeur. Le choix des titres n'a eu aucune incidence sur le rendement pour la période.

Conformément à l'objectif du Fonds, le portefeuille était investi à 92 % dans des obligations vertes, sociales ou durables à la fin de la période. Ces obligations servent à financer des projets ou des entreprises qui suivent les principes de développement durable.

Au cours de la période, le sous-gestionnaire de portefeuille a participé à trois nouvelles émissions d'obligations vertes, notamment à celle de BCI QuadReal Realty, un portefeuille de placements gérés de manière active, constitué d'investissements dans le domaine de l'immobilier ou dans des domaines liés à l'immobilier. Ses obligations financent la construction de bâtiments écoénergétiques. Le sous-gestionnaire de portefeuille a également investi dans les titres de la province de l'Ontario, qui continue de financer l'expansion du réseau de transport en commun dans la région de Toronto. Enfin, il a ajouté des obligations du gouvernement fédéral émises en vue de construire le premier petit réacteur nucléaire modulaire au pays.

Pour ce qui est des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), AlphaFixe a engagé le dialogue à dix reprises avec des entreprises ou des organismes gouvernementaux au cours du semestre, dont trois fois avec des entités ayant émis des obligations détenues dans le portefeuille. Le sous-gestionnaire de portefeuille s'efforce de sensibiliser les émetteurs aux enjeux ESG propres à leurs activités et à leur cheminement en matière de développement durable, en plus d'aborder des sujets comme la transition énergétique, la biodiversité, ainsi que la réconciliation

avec les communautés autochtones. Par exemple, le sous-gestionnaire a discuté de ce dernier sujet avec Ontario Power Generation et Hydro One, qui collaborent avec des communautés autochtones de l'Ontario à la réalisation de divers projets énergétiques.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à objectifs ESG (« Investissement en lien avec le développement durable »), suit les approches suivantes : faire de l'engagement actionnarial et embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG.

BMO Gestion mondiale d'actifs

La politique commerciale et les droits de douane de la nouvelle administration américaine ont eu des conséquences significatives sur le rendement pendant la période. Depuis son investiture, le président Donald Trump a cherché à rééquilibrer la relation commerciale entre les États-Unis et les autres pays en imposant des droits de douane en fonction de leurs excédents commerciaux avec les États-Unis. L'incertitude concernant la date d'entrée en vigueur, la portée et l'ampleur des droits de douane a tout d'abord entraîné un redressement des obligations d'État, les investisseurs ayant pris en compte dans leurs valorisations un ralentissement de la croissance et une baisse des taux d'intérêt. Contrairement aux obligations d'État, les obligations d'entreprises ont fait l'objet de ventes massives.

Lorsque le gouvernement américain a temporairement suspendu les droits de douane pour permettre des négociations, notamment avec la Chine, les marchés financiers ont commencé à se normaliser. Les rendements des obligations d'État ont augmenté, tandis que les courbes des rendements mondiaux ont continué de s'accroître. Cette tendance a reflété la préférence continue des investisseurs pour les obligations à échéance plus courte, tandis que les taux obligataires à plus long terme ont augmenté, les investisseurs craignant que les gouvernements intensifient l'émission d'obligations d'État.

La Réserve fédérale des États-Unis (Fed) a maintenu son taux directeur inchangé pendant son évaluation des conséquences des droits de douane sur les prix à la consommation. En revanche, la Banque centrale européenne (BCE) a réduit ses taux d'intérêt de 50 points de base (pb) à 2 %, reconnaissant qu'elle approchait de la fin de son cycle de détente monétaire. La Banque du Canada a également réduit son taux directeur de 50 pb pour le porter à 2,75 % après avoir observé une baisse de l'inflation, afin de protéger l'économie du pays des conséquences de la volatilité liée au commerce avec les États-Unis.

Dans ce contexte, la position sur la courbe des taux, les placements sur divers marchés, la répartition sectorielle et la sélection des titres ont tous contribué au bon rendement relatif du portefeuille. La préférence structurelle du portefeuille pour les obligations d'entreprises européennes et américaines à court terme, combinée à l'accentuation de la courbe des rendements, caractérisée par la hausse des taux obligataires à long terme, dans la zone euro et aux États-Unis, a soutenu le rendement relatif du portefeuille.

Au début du mois de mai, le gestionnaire de portefeuille a augmenté la durée des placements du portefeuille dans la zone euro par rapport à ceux aux États-Unis, afin de profiter de leurs valorisations attrayantes et de diversifier son exposition aux États-Unis. Ce positionnement a contribué au rendement du portefeuille.

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2025.

au 30 juin 2025

La préférence structurelle du portefeuille pour les obligations de société de la zone euro par rapport aux obligations américaines a été favorable. Le portefeuille a également bénéficié de sa position défensive au plus haut de la vente massive après l'annonce de droits de douane massifs le 2 avril. De plus, l'exposition au secteur des services aux collectivités et la surpondération structurelle du secteur très performant de la finance ont contribué au rendement. Le choix des obligations d'État et des titres des secteurs des banques, des assurances, des produits industriels et des soins de santé a généré des rendements.

Conformément à l'objectif du Fonds, à la fin de la période, environ 82% de l'actif du portefeuille était investi dans des obligations vertes et durables et 10% dans des obligations sociales. Le reste du portefeuille était principalement constitué de trésorerie et d'obligations du Trésor américain à des fins de liquidité.

Bien que le Fonds ne vise pas explicitement la neutralité carbone, son approche axée sur la durabilité lui permet d'afficher une intensité carbone inférieure à celle de son indice de référence. Selon les émissions de portée 1 et 2, l'intensité carbone du Fonds représente 41% de celle de l'indice de référence. L'empreinte carbone du Fonds est principalement attribuable à son exposition au secteur des services aux collectivités.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à objectifs ESG («Investissement en lien avec le développement durable»), suit les approches suivantes: faire de l'engagement actionnarial et embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG.

Événements récents

AlphaFixe Capital

Au cours du dernier semestre, l'instabilité générée par la politique commerciale du gouvernement de Donald Trump a grandement influencé la situation économique et financière du Canada et des États-Unis. En avril, l'annonce de l'imposition de tarifs dits réciproques visant plus d'une centaine de pays a provoqué une onde de choc et perturbé les marchés financiers et l'ordre économique mondial.

Le gouvernement américain a soutenu ces mesures qui avaient pour but de rééquilibrer la balance commerciale, de stimuler la production locale et de financer des baisses d'impôts grâce aux recettes tarifaires. L'économie américaine en a rapidement fait les frais. Le déficit commercial a atteint un sommet en mars, les entreprises ayant devancé leurs commandes de marchandises étrangères pour éviter de payer les nouveaux tarifs.

L'incertitude tarifaire s'est fait sentir sur le marché du travail, car un nombre accru d'entreprises a procédé à d'importantes mises à pied. Dans son ensemble, l'économie continue malgré tout à créer des emplois en dépit d'un certain ralentissement.

Face à cette agitation, les marchés financiers sont parvenus à tempérer les ambitions du gouvernement américain. Leur chute abrupte a contraint le gouvernement de Donald Trump à faire marche arrière en accordant des sursis de 90 jours à l'ensemble des pays visés par les tarifs douaniers du mois d'avril. Même la Chine a obtenu un répit de 90 jours alors qu'elle était visée par des tarifs de 145%.

Au Canada, les tarifs américains, notamment sur l'acier, l'aluminium et les produits automobiles, ont entraîné une détérioration rapide de la situation économique.

Les répercussions dans le domaine de l'emploi se sont surtout fait sentir dans les secteurs visés par les tarifs, tandis que le PIB a progressé de manière artificielle en raison de l'accumulation de stocks et de l'augmentation temporaire des échanges commerciaux avant l'entrée en vigueur des tarifs. La Banque du Canada a réagi de manière préventive en abaissant son taux directeur à deux reprises en début d'année, avant de le maintenir à 2,75% lors de ses deux dernières réunions. Elle demeure attentive à une possible remontée de l'inflation sous-jacente au-delà de 3%, mais préfère laisser l'économie s'adapter avant d'envisager d'autres ajustements. Le ralentissement reste circonscrit aux secteurs directement touchés par les tarifs, tandis que l'emploi demeure solide dans les secteurs liés à la consommation discrétionnaire.

En somme, le premier semestre a été marqué par une instabilité politique et commerciale sans précédent qui a provoqué un choc d'offre majeur et alimenté les tensions inflationnistes. Les économies du Canada et des États-Unis restent exposées à un scénario de stagflation, où un ralentissement de la croissance s'accompagnerait d'une inflation persistante. Dans ce contexte, les décisions politiques à venir seront déterminantes et pourraient tout autant aggraver les tensions ou contribuer à un retour à la stabilité.

Face à une telle incertitude, le sous-gestionnaire de portefeuille a choisi de limiter la prise de risque et a géré le portefeuille de façon prudente. Il attend des primes de rendement plus attrayantes et des taux plus élevés avant d'augmenter l'exposition du portefeuille aux actifs risqués.

BMO Gestion mondiale d'actifs

Les taux obligataires devraient subir des pressions à la baisse, car le ralentissement de l'inflation a permis aux banques centrales de commencer leurs cycles de détente monétaire en abaissant les taux d'intérêt. La Fed et la Banque d'Angleterre maintiennent une politique monétaire restrictive, tandis que la BCE est arrivée en territoire neutre, mais pourrait réduire davantage ses taux compte tenu de la désinflation continue en Europe. Avec les niveaux de taux de rendement actuels, le gestionnaire de portefeuille a des perspectives favorables pour les obligations et estime que les valorisations restent attrayantes compte tenu de la récente remontée des rendements. Comme les banques centrales réduiront probablement leurs taux directeurs et que les primes à terme devraient augmenter, le gestionnaire de portefeuille continuera de positionner le portefeuille afin qu'il obtienne un rendement supérieur si la courbe des taux s'accroît.

À l'avenir, le gestionnaire de portefeuille adoptera une approche prudente concernant les obligations de sociétés. Bien que les fondamentaux soient bons (l'endettement des entreprises reste à des niveaux historiquement bas et de nombreuses entreprises bénéficient de niveaux élevés de capitaux bancaires), les valorisations par rapport aux obligations d'État n'ont baissé que modérément depuis février 2025, et elles restent serrées comparativement à leurs moyennes historiques.

L'indice de référence du Fonds Obligations mondiales de développement durable a été modifié pour mieux représenter l'univers des titres étrangers admissibles, en accord avec l'objectif du Fonds. À l'avenir, l'indice reflétera le rendement d'un portefeuille d'obligations investi comme suit: 50% au Canada (50% dans l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et 50% dans l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada) et à 50% à l'étranger (Bloomberg Global Aggregate Green Social

au 30 juin 2025

Sustainability Bond Index [couvert en dollars canadiens]). Auparavant, l'indice de référence reflétait le rendement d'un portefeuille de revenu fixe investi à 50 % au Canada (50 % dans l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et 50 % dans l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada) et à 50 % à l'étranger (ICE Global Non-Sovereign [couvert en dollars canadiens]).

CEI : Le mandat de M^{me} Louise Sanscartier a pris fin le 31 mars 2025. M. Yves Frenette a été nommé président intérimaire à partir du 1^{er} avril 2025. M. Yves Frenette s'est retiré temporairement du CEI, en date du 3 juin 2025 et a présenté sa démission à titre de membre du CEI le 13 juin 2025. M. Sylvain Piché a été nommé président intérimaire du CEI du 3 au 6 juin 2025 et président du CEI en date du 6 juin 2025. M^{me} Hélène Bond remplace M^{me} Sanscartier comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, ayant débuté le 1^{er} avril 2025. Le CEI a entamé les démarches nécessaires afin de pourvoir au poste vacant dès que possible.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE détenaient 0,2 % des parts du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable, au 30 juin 2025.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, AlphaFixe Capital n'a effectué aucune opération entre apparentés et BMO Gestion mondiale d'actifs n'a versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable. Cependant, BMO Gestion mondiale d'actifs, gestionnaire d'une partie du Fonds, a effectué des opérations de courtage sur des contrats de gré à gré sur devises avec une partie reliée. Le Comité d'examen indépendant est d'avis que les mesures proposées par le gestionnaire aboutiront à un résultat juste et raisonnable pour les porteurs de parts du Fonds.

Deux opérations croisées non conformes à la réglementation applicable ainsi que la politique de placement ont été réalisées entre le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable et d'autres fonds gérés par Columbia Threadneedle Management Limited (CTML), le sous-gestionnaire de BMO. Le Fonds n'a subi aucune perte financière. Conformément à la réglementation applicable, le Comité d'examen indépendant a été notifié de cette situation. BMO et CTML ont mis en place des mesures correctives afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

au 30 juin 2025

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les			
	30 juin 2025 (6 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾					
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	8,85	8,77	8,44	9,67	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Total des revenus	0,13	0,25	0,21	0,32	0,17
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,07)	(0,26)	(0,25)	(0,37)	0,01
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,17	0,35	0,59	(0,85)	(0,33)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	0,19	0,26	0,48	(0,97)	(0,23)
Distributions					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,09	0,17	0,15	0,23	0,08
des gains en capital	–	–	–	–	0,01
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,09	0,17	0,15	0,23	0,09
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	8,96	8,85	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Semestre clos le	Exercices clos les			
	30 juin 2025 (6 mois)	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	282 824	264 396	239 200	224 029	236 577
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	31 565 875	29 863 207	27 288 460	26 533 266	24 471 083
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,91	0,91	0,87	0,85	0,90
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,91	0,91	0,87	0,85	0,90
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	37,40	20,11	31,59	45,73	93,59
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–
Valeur liquidative par part (\$)	8,96	8,85	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2025 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100% signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

au 30 juin 2025

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,79 % et se répartissent comme suit :

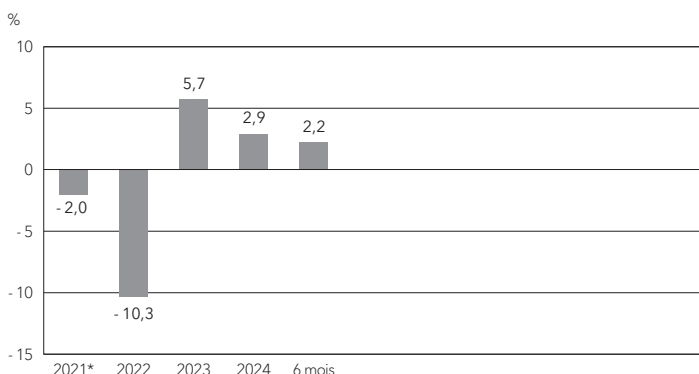
- Frais de gestion : 0,71 %
- Frais d'administration : 0,08 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



* Du 29 janvier au 31 décembre 2021.

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} mars 2034	9,1
Province de l'Ontario, 4,05 %, échéant le 2 février 2032	4,7
Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, 2,13 %, échéant le 26 janvier 2032	2,6
Union européenne, 2,75 %, échéant le 4 février 2033	2,5
Province de l'Ontario, 4,10 %, échéant le 4 mars 2033	2,3
International Bank for Reconstruction & Development, 4,75 %, échéant le 14 novembre 2033	2,2
Gouvernement des États-Unis, 4,25 %, échéant le 15 novembre 2034	2,0
Province de Québec, 3,65 %, échéant le 20 mai 2032	1,9
Province de Québec, 3,90 %, échéant le 22 novembre 2032	1,8
Ontario Teachers Finance Trust, 2,85 %, échéant le 4 décembre 2031	1,7
République d'Allemagne, 2,30 %, échéant le 15 février 2033	1,7
Banque Européenne d'investissement, 1,63 %, échéant le 13 mai 2031	1,7
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 1,38 %, échéant le 7 juin 2032	1,6
International Development Association, 0,75 %, échéant le 21 septembre 2028	1,6
Province de Québec, 2,10 %, échéant le 27 mai 2031	1,5
International Bank for Reconstruction & Development, 1,25 %, échéant le 10 février 2031	1,5
BNG Bank N.V., 3,00 %, échéant le 11 janvier 2033	1,5
PSP Capital Inc., 2,60 %, échéant le 1 ^{er} mars 2032	1,5
Banque Nationale du Canada, 1,53 %, échéant le 15 juin 2026	1,4
Hydro-Québec, 6,00 %, échéant le 15 août 2031	1,3
United Kingdom Gilt, 0,88 %, échéant le 31 juillet 2033	1,2
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, échéant le 15 août 2030	1,2
Banque de Montréal, 1,76 %, échéant le 10 mars 2026	1,2
Province de l'Ontario, 3,65 %, échéant le 3 février 2034	1,1
Inter-American Development Bank, 5,00 %, échéant le 20 juillet 2030	1,1

51,9

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations étrangères	47,2
Obligations de sociétés canadiennes	23,4
Obligations provinciales canadiennes	15,0
Obligations fédérales canadiennes	9,1
Obligations municipales canadiennes	4,5
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,8

Valeur liquidative totale

282 823 623

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

au 30 juin 2025

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du Groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.

Les données de ICE Data Indices, LLC sont utilisées avec permission. ICE® est une marque déposée d'ICE Data Indices, LLC ou de ses filiales et BofA® est une marque déposée de Bank of America Corporation sous licence de Bank of America Corporation et ses filiales (« BofA »), et ne peut être utilisée sans l'accord préalable de BofA. Les données d'indice référencées aux présentes sont la propriété d'ICE Data Indices, LLC, de ses sociétés affiliées (« ICE Data ») ou de ses fournisseurs tiers et, avec l'ICE BofA®, elles ont été autorisées à être utilisées par Gestion FÉRIQUE. ICE Data et ses fournisseurs tiers déclinent toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces données ou indices.

Bloomberg® est une marque de commerce et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg »). Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Bloomberg n'approuve ni ne cautionne ce matériel ni ne garantit l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. Bloomberg ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus, et ce, dans la toute la mesure permise par la loi. Bloomberg décline toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages en rapport avec ceux-ci.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.